

LIVRET D'ACCUEIL DE L'ELEVE

« Bienvenue à la MFR »



Sommaire

Table des matières

1. La Maison Familiale Rurale d'Annecy	4
2. Pourquoi suis-je là ?	4
3. Qui vais-je croiser ? Qui va m'accompagner ?	5
4. L'école ressemble à quoi ?	7
5. Et c'est quoi le rythme de vie ?	7
6. Bon, il faut quand même respecter les règles de vie :	8
7. Quelques numéros utiles	11

Ce livret d'accueil est l'occasion de te présenter la MFR d'Annecy, l'équipe qui va t'accompagner et également de te souhaiter tous nos vœux de réussite dans le parcours que tu vas entreprendre.

L'ensemble de l'équipe est mobilisé afin de t'accompagner vers ta réussite et vers la concrétisation de ton projet.

Il est important que tu t'impliques pour vivre pleinement ta formation. Ainsi dans un climat de confiance et de respect réciproque, l'année se déroulera de façon saine et constructive.

Nous te souhaitons bon courage et une excellente année.

Laurence PASTORELLI
Directrice MFR

1. La Maison Familiale Rurale d'Annecy

L'établissement est une association de la loi 1901, de caractère familial, dont l'objectif premier est la formation des jeunes, des apprentis et des adultes.

A ce titre, les parents, maître d'apprentissage, tuteur de stage... sont invités à se mobiliser pour faire vivre cette association.

En tant qu'élève, tu peux aussi participer à la vie associative et contribuer à la vie de la MFR pendant ta formation par le biais des éco-délégués, de la commission communication, de la boîte à idées et à l'issue au sein du conseil d'administration.

2. Pourquoi suis-je là ?

Pour toi

Seconde générale et technologique en 1 an

BAC Science et Technologie de l'Agronomie et du Vivant en 2 ans

Section euro en Anglais

Enseignements de spécialité : Gestion des Ressources et de l'Alimentation /
Territoire et société / Technologies de services en milieu rural

Et après :

Diplôme d'état Aide-
Soignant en 1 an ou 1,5 ans

BTS Tourisme en 2 ans
+1 an pour le Bachelor

CPJEPS Animation en 1 an

Formations courtes :

PRAP 2S (28h)

SST (14h)

VAE sanitaire et social (24 h)

Sauveteur Secouriste du Travail (14h) Recyclage (7h)

Titre pro Assistant De Vie aux Familles (400 h)

Module complémentaire VAE AS (35 et/ou 70 h)

Mon move pro Europe (28h + 3 à 12 mois à l'étranger)

3. Qui vais-je croiser ? Qui va m'accompagner ?

Tu vas croiser :



- Des responsables :
 - La directrice : Laurence Pastorelli
 - L'adjointe de direction : Elodie Bochet-Cadet
 - La responsable pédagogique de la filière initiale : Karine Bouchet
 - L'assistante de direction, comptable : Lucile Capelle

- A l'accueil :

- Lisa Leroux



- En cuisine et à l'entretien :

- Christelle Guingand
 - Valérie Reboux



- Le soir et la nuit :

- Olivier Doumeret
 - Sandrine Ducerf



Tu vas être accompagné(e) par des formateurs :

- Axelle Perreau : Anglais et responsable des secondes
- Jade Lepaul Picolet : Sciences Economiques et Sociales / Territoire et société / Technologie des Services et responsable des BAC 1 et 2
- Jean-Christophe Dacher : Histoire/géo, Education Morale et Civique
- Giulia Scacchia : Français, philo
- Aldjia Ibeghouchene : Math
- Stéphane Vey : Physique chimie / Biologie écologie /gestion des ressources et du fait alimentaire / EATDD (Ecologie Agronomie Territoire et Développement Durable)
- Thomas Suisse : Sport et SVT en seconde
- Dorota Przystal : Espagnol
- Anna-Lisa Allegri : Italien



- Et si tu as besoin :
 - La référente inclusion : Magali Coppéré
 - L'aide humaine : Isabelle Chevalier



Et c'est pas fini ! Il y a de nombreux formateurs pour les autres classes. Regarde l'organigramme qui est affiché à l'accueil.

Parmi les formateurs, tu auras un « tuteur ». Tu le verras régulièrement et plus si besoin.



Sa mission est de :

- Te rencontrer à l'école et aussi en stage pour évaluer ta progression.
- Échanger régulièrement sur l'acquisition de tes savoirs, tes savoir-être et tes savoir-faire.
- T'aider à la construction de ton projet professionnel.
- T'apporter un soutien pédagogique et mettre à ta disposition les outils nécessaires à ta progression.
- T'apporter un soutien psychologique et humain si tu as besoin.

Pour nous contacter par mail c'est facile : prénom.nom@mfr.asso.fr

Et regarde dans ton carnet et enregistre le numéro de ta responsable.

Axelle et Jade : 04/50/66/88/27

Olivier pour le soir : 07/72/36/67/91

Sandrine pour la nuit : 07/72/36/75/10

Si tu hésites, appelle l'accueil : 04/50/27/65/81

4. L'école ressemble à quoi ?

Simple et efficace : 14 salles de cours mais toi, tu resteras toujours dans la même sauf en informatique et en physique/chimie.

Il y a aussi 3 salles de travaux pratiques plutôt pour les élèves aides-soignants.

Si tu es interne, les 29 chambres sont équipées de douche et lavabos, en plus des lits évidemment 😊. Pense à amener tes draps, ta couette, ta taie d'oreiller et ta serviette.

La journée et en soirée, tu peux profiter du billard et du foyer. N'hésite pas à proposer des animations.

Si tu as besoin, on a un ascenseur, des chambres au rez-de-chaussée et des rampes un peu partout pour faciliter tes déplacements.

5. Et c'est quoi le rythme de vie ?

Pour la sécurité de tous, le portail électrique n'est ouvert que sur certaines tranches horaires.

Si tu es coincé(e) dehors, c'est que tu ne respectes pas les règles de vie.... Tu peux quand même rentrer ! Sonne à l'interphone ou appelle Olivier ou Sandrine suivant l'heure. Et puisqu'évidemment tu ne vas pas les apprendre par cœur, prend les numéros de téléphone en photo.

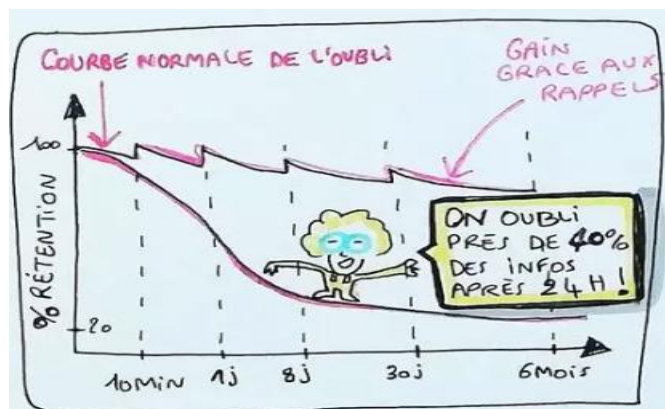
Horaires des cours et activités pédagogiques : amplitude de 8h15 à 17h30 selon les jours et la filière.

Tu manges entre 7h et 7h45 max le matin, 12h15 à midi et 19h15 le soir.

Pour faire tes devoirs, tu peux rester en salle de cours jusqu'à 21h45.

Pour réussir, investis-toi et sois assidu(e).

Et si tu révisais un peu ...



6. Bon, il faut quand même respecter les règles de vie :

Rappel du règlement intérieur :

« Le règlement intérieur s'accompagnera de règles de vie coconstruites avec les jeunes ... », l'objectif étant de sensibiliser l'apprenant et de l'engager pleinement au respect des locaux, du matériel et des personnes. L'inclusion est une des valeurs phares de la MFR, ainsi la bienveillance et la tolérance de la différence doivent être de rigueur.

« Les obligations des élèves et apprenants :

- Respect des membres de l'équipe et de leurs pairs : un manque de respect pourra faire l'objet d'un avertissement notifié dans le dossier de l'élève. Le respect passe entre autres par la politesse (dire bonjour, s'il vous plaît, merci ...) et l'écoute.
- Assiduité
- Prendre soin du mobilier, du matériel, des locaux : Toute dégradation sera facturée et/ou soumise à des travaux d'intérêts généraux par l'apprenant responsable
- Effectuer les services selon les procédures en vigueur... : ainsi le formateur se réserve le droit de demander aux apprenants de nettoyer une salle de cours en début de session dans le cas où la propreté ou le rangement de la salle ne serait pas propice au travail.

De plus :

- En salle de cours :
 - Interdiction de manger. L'eau est autorisée (pas de boissons gazeuses, sucrées ...)
 - En fin de journée, ta table doit être propre et rangée.
 - Le sol de la salle de cours ne doit pas être couvert de détritrus. Il en va de votre responsabilité de groupe de nettoyer aussi régulièrement que nécessaire. Il est attendu un minimum de deux passages de balai par semaine et un passage de serpillère le vendredi.

- Tes déchets doivent être vidés tous les jours dans les poubelles de tri disponibles à chaque étage.
 - Les étagères qui sont mises à ta disposition doivent rester rangées et propres.
 - A vous de définir un roulement de participation aux différentes tâches.
 - Toute chaise cassée doit directement descendre à proximité des containers poubelles derrière le bâtiment principal
- Au foyer :
- Ce lieu de repos, de rencontre vous est dédié : à vous de l'aménager.
 - A vous également de l'entretenir : rangement, nettoyage des tables, canapés et sol.
 - Le vendredi en fin de matinée, une classe sera responsable de l'entretien de ce lieu de vie lors du « clean up » et la salle sera fermée.
- Au Réfectoire :
- Afin de faciliter la circulation, merci de regrouper vos plateaux par 2 ou 3 pour limiter le nombre de passage à la plonge.
 - Nettoyer vos tables et chaises que vous devez ensuite empiler par 2 et retourner sur la table afin de faciliter le passage du balai.
 - A tour de rôle, vous serez amenés à participer à la plonge et au nettoyage du sol. Il vous suffit de vous référer au tableau affiché côté plonge pour connaître votre jour de participation.
 - Si vous remarquez que la personne de service est absente, n'hésitez pas à la remplacer spontanément. Il vous suffira de noter votre nom à la place de l'absent ou de prévenir la maitresse de maison pour que ce tour soit comptabilisé.

- A l'extérieur :

- Tes papiers et autres détritrus doivent être mis dans une poubelle.
- Tes mégots finiront dans les cendriers installés à proximité de la zone fumeur. Si tu ne trouves pas de cendrier, tu n'es peut-être pas dans la bonne zone ... Et si tu n'es pas fumeur, ne le deviens pas !
- Chaque semaine lors du clean up, une classe sera responsable de l'entretien des extérieurs (ramassage de déchets) autour du bâtiment principal et de l'internat. L'esplanade en haut, derrière l'internat est également à nettoyer.

- A l'internat :

- Ta chambre doit être suffisamment rangée la semaine pour permettre le passage éventuel des pompiers ou te permettre de sortir rapidement en cas d'alarme incendie. Des contrôles aléatoires pourront être réalisés.
- Ton téléphone portable doit être remis à Sandrine, la veilleuse de nuit, au plus tard à 21h45. Tu pourras le récupérer le lendemain matin au petit-déjeuner.
- Le vendredi, vous devez rendre votre chambre aussi propre que vous aimeriez la trouver. Il faut vous référer à la procédure affichée dans la chambre.

Au final, rien de bien compliqué, juste du bon sens.



7. Quelques numéros utiles

APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112 OU SAMU : 15 – POMPIER : 18 – POLICE : 17

GENDARMERIE : 04 50 09 47 47

CENTRE HOSPITALIER – HOPITAL ANNECY : 04 50 63 63 63

CENTRE ANTI-POISON : 04 72 11 69 11

Cabinet médical : Dr HUBAIL – Dr MONTROZIER – Dr JOLIBOIS : 04 50 23 17 22 (à 300 m)

SOS MEDECIN : 36 24

SOS Prévention suicide : 3114

La maison des ados : 04 56 49 73 55 (accueil sans rendez-vous le mercredi après-midi jusqu'à 18h)